

DECRET N° 71-127/CP/MEP

du 5 Juillet 1971

portant approbation des statuts de l'Indus-
trie Dahoméenne de Textiles (IDATEX).

LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil
Présidentiel ;
VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 mai 1970, portant Charte
du Conseil Présidentiel ;
VU le Décret N°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation
du Gouvernement ;
VU les statuts de la Société Industrielle Dahoméenne de Textiles
(IDATEX) ;
Sur proposition du Ministre de l'Economie et du Plan ;
le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er - Sont approuvés les statuts de la Société Industrielle Dahoméenne
de Textiles (IDATEX) annexés au présent décret.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 5 Juillet 1971

par le Conseil Présidentiel,



Sourou-Migan APITHY

Le Ministre des Finances,

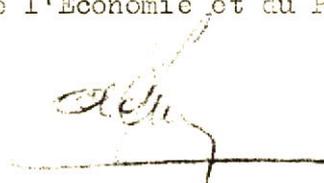


Pascal CHABI KAO



Justin AHOMADEGBE-TOMETIN

Le Ministre de l'Economie et du Plan,



Me Joseph KEKE

Ampliations : PCP 6 - MCP 4 - CS 6 - SGG 4 -
Ministères 9 - MEP 8 - MF 4 - DGAE 8 - IGF 1 -
IAA-DCCT-DN-Gdè Chanc 4 - DEP-DGAJL-Dtion.Stat. 6 -
HC 3 - JORD 1 - IDATEX 4 - DI 4 -